

F1

**LES CONTRAINTES A L'ACTIVITE AGRICOLE PROFESSIONNELLE
EN MILIEU FORESTIER GUYANAIS**

B. Barthès et C. Le Berre, ORSTOM, Cayenne. Juillet 1990.

Suite aux études socio-économiques sur la piste de Saint-Elie, sur les périmètres agricoles de Crique Toussaint, Rocoucousa et Saint-Jean, sur le marché de Cayenne, suite également aux travaux agro-pédologiques concernant ces mêmes sites ainsi que le périmètre de Crique Coulevre à Macouria et les diverses implantations de l'UTAP à Mana, on dispose d'un certain nombre d'éléments de réflexion sur la problématique agricole en Guyane.

Malgré de nombreuses tentatives pour promouvoir une agriculture productive en zone pionnière guyanaise, des difficultés subsistent dans ce secteur, concernant notamment la question de la rentabilité.

On s'intéressera ici à l'agriculture ayant vocation à dégager un revenu, sur des exploitations installées en milieu récemment déforesté.

1. LE MILIEU NATUREL ET SA MISE EN VALEUR

Le milieu forestier initial, qui fait l'objet d'une mise en valeur agricole, est un milieu en équilibre. Le passage du milieu naturel au milieu cultivé s'accompagne d'une rupture brutale de cet équilibre, avec d'importants risques de dégradation. Il est donc nécessaire que cette transformation radicale s'effectue dans de bonnes conditions.

Tout d'abord, la mise en valeur agricole doit concerner des terrains à vocation agricole. La fertilité chimique des sols étant assez uniformément basse en Guyane, le choix des terrains s'appuie principalement sur des critères physico-hydriques, qui concernent l'équilibre air/eau dans le sol: un sol à vocation agricole est un sol bien aéré, avec des réserves hydriques suffisantes, et une pente modérée. Il convient donc d'écarter les sols les plus hydromorphes (bas-fonds, cuvettes), les sols à réserves hydriques modestes, les sols sur pentes trop fortes et les sables blancs. Sur les secteurs où ces sols occupent l'essentiel des surfaces (certaines savanes, Nancibo...), l'agriculture est déconseillée.

Lorsque le site est délimité survient l'étape délicate de la déforestation.

Quand la déforestation est manuelle, les risques de dégradation de la fertilité sont peu élevés, mais les troncs demeurent sur les parcelles; on peut envisager de les andainer après brûlis, à moins que leur présence ne soit pas gênante (abattis, certains pâturages...).

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire
N° : 34538 et 1
Cote 7

Quand la déforestation est mécanique, les risques de dégradation de la fertilité sont élevés. Pour les minimiser, il faut absolument opérer en fin de grande saison sèche, avec si possible une coupe manuelle suivie d'un andainage mécanique au râteau, en rapprochant les andains. Ces conditions permettent de limiter le décapage des horizons superficiels et le compactage du sol, plus ou moins réversibles. Le principal souci du déforesteur doit être de préserver autant que possible la fertilité physique du sol, en évitant décapage et tassement.

Il convient aussi de limiter les déforestations inutiles, en tenant compte des surfaces que les agriculteurs pourront effectivement mettre en valeur.

Une fois la forêt coupée, il convient de procéder rapidement à la couverture du sol (graminées, légumineuses, mulching), afin de le protéger contre les pluies et l'insolation.

Vient ensuite la mise en place des systèmes de culture. Le sol sera cultivé suivant ses aptitudes. En particulier, on plantera plutôt des cultures pérennes, comme l'arboriculture, sur les sols sensibles au tassement, très fréquents sur collines, et qui supportent mal les passages répétés d'engins. Le maraîchage concernera surtout des zones où l'eau est facilement disponible.

L'objectif étant la mise en place d'une agriculture durable, les "exportations" (récoltes et sous-produits) doivent être compensées par des fumures appropriées; les amendements organiques et calci-magnésiques assurent, pour leur part, une bonification du terrain.

Ces différentes conditions permettent de passer de l'écosystème forestier, en équilibre, à des agrosystèmes reproductibles et pérennes, également proches d'un certain équilibre.

2. LES SYSTEMES DE CULTURE ET D'ELEVAGE

Différentes spéculations sont envisageables, avec des modes de production distincts: traditionnels, semi-modernes ("artisansaux") et modernes (intensifs). La synthèse qui suit présente schématiquement les principales productions, notamment leurs exigences et leur rentabilité.

Cette présentation n'est pas exhaustive, et en particulier un certain nombre de situations intermédiaires peuvent être observées sur le terrain.

* Abattis traditionnel: déforestage manuel, brûlis, itinérance.

Exigence en sol: faible;

en travail: faible sauf abattage et plantation;

en capital: faible;

en technicité: moyenne.

Débouchés: irrégularité de l'offre.

Rentabilité: assez forte par rapport aux investissements.

* Abattis fixé: légumes pays, melon d'eau, giraumon, concombres;
non mécanisé.

Exigence en sol: problème de maîtrise de la fertilité;
en travail: variable, moyenne à forte; entretien;
en capital: moyenne;
en technicité: moyenne à forte.

Débouchés: variables et mal connus.

Rentabilité: variable et mal connue.

* Cultures semi-pérennes "artisanales": ananas, banane...

Exigence en sol: mal connue en Guyane;
en travail: variable; plantation et entretien;
en capital: moyenne; achat de plants;
en technicité: moyenne.

Débouchés: variables suivant qualité et saison.

Rentabilité: mal connue.

* Cultures annuelles modernes: riz, manioc, ananas...;
mécanisé;

Exigence en sol: forte pour rentabiliser les investissements;
en travail: forte pour valoriser les intrants;
en capital: forte;
en technicité: forte.

Débouchés: variables suivant exportation.

Rentabilité: mal connue, dépend du niveau des aides.

* Maraîchage: façonnement du terrain (carreaux, abris);
fumure organique.

Exigence en sol: disponibilité en eau et en matière organique;
en travail: importante, préparation, entretien...;
en capital: moyenne;
en technicité: moyenne à forte.

Débouchés: importants.

Rentabilité: moyenne à forte, à court terme.

* Hydroponie: maraîchage hors-sol sous abri avec apport de
solutions nutritives.

Exigence en sol: support inerte spécifique;
en travail: forte;
en capital: forte;
en technicité: forte.

Débouchés: importants.

Rentabilité: forte, mais niveau de risque élevé.

* Arboriculture traditionnelle: association d'espèces locales.

Exigence en sol: moyenne;
en travail: faible à moyenne;
en capital: faible à moyenne;
en technicité: faible à moyenne.

Débouchés: selon transformation.

Rentabilité: moyenne.

* Arboriculture moderne: monoculture d'espèces importées, greffées...

Exigence en sol: forte, pour rentabiliser les investissements;
 en travail: forte, pour entretien;
 en capital: forte, pour achat d'intrants ;
 en technicité: forte.

Débouchés: variables suivant exportation.

Rentabilité: variable.

* Elevage traditionnel: races locales sur pâturage naturel.

Exigence en sol: très faible;
 en travail: faible;
 en capital: moyenne;
 en technicité: moyenne.

Débouchés: moyens.

Rentabilité: moyenne à forte par rapport au travail, et à long terme;

* Elevage moderne: races importées sur pâturage planté.

Exigence en sol: moyenne;
 en travail: forte;
 en capital: forte;
 en technicité: forte.

Débouchés: moyens (dépend des animaux).

Rentabilité: faible à moyenne, à long terme; dépend du niveau des aides.

3. LE MILIEU HUMAIN EN GUYANE

3.1 Les populations agricoles guyanaises: hétérogénéité

Hétérogénéité et diversité caractérisent la population agricole en Guyane, de par:

- les origines géographiques, ethniques et sociales;
- la localisation des exploitations (périmètres, fleuve...);
- l'itinéraire des exploitants (traditionnels, Plan Vert..)
- les objectifs des exploitants (intégration sociale, obtention de subventions ou de patrimoine, qualité de la vie...)

Il découle de ces différences une grande variété des pratiques culturelles, de l'organisation de l'activité agricole et des stratégies des exploitants.

3.2 Les contraintes socio-économiques de l'agriculture locale

En plus des difficultés techniques liées aux contraintes du milieu naturel, un certain nombre sont relatives au contexte économique et humain de la Guyane.

* *L'accès au foncier n'est pas une simple formalité.*

La plupart des terrains de la Guyane sont encore propriété de l'Etat et les modalités de cession aux agriculteurs sont moins simples qu'ils ne l'imaginent.

Pourtant, la régularisation du statut foncier peut constituer une motivation importante à la pérennisation de l'activité agricole.

** Investissements et coûts de production élevés.*

L'installation d'une agriculture en zone forestière nécessite d'importants investissements en travail et capitaux dont il est indispensable de s'assurer l'existence (plans de financement sûrs).

Le coût des facteurs de production élevés en Guyane (distance, faiblesse du réseau de communication, vie chère) ajoute au niveau élevé des prix de revient locaux.

La rentabilité économique n'est donc pas facile à atteindre.

** Forte exigence en entretien des systèmes de production.*

Le maintien en équilibre des systèmes de production fixés exige une forte disponibilité pour l'entretien et la lutte contre les prédateurs.

** L'accès à l'information technique et à l'innovation est malaisé.*

L'activité agricole est pratiquée d'une part par des personnes qui n'ont pas toujours le choix d'une autre activité (populations tribales, migrants) et qui reproduisent des techniques sans toujours avoir les moyens d'innover; d'autre part, des candidats à l'agriculture moderne se présentent sans grande formation, qu'ils n'auront guère le loisir d'améliorer devant les nombreux problèmes qui surgissent.

De plus, l'échange d'informations est entravé par le cloisonnement de la profession, les insuffisances de la Recherche/Développement et de la vulgarisation.

** Faiblesse des structures.*

L'éclatement de la profession et son poids relativement faible ne favorisent pas la structuration d'organismes para-agricoles opérationnels.

** Débouchés limités, loi du marché spécifique.*

La commercialisation est difficile sur un marché étroit et segmenté, ce qui ne facilite pas l'émergence de circuits de distribution organisés.

Dans un contexte de vie chère, la possibilité de prix d'opportunité élevés des produits agricoles ne permet pas un fonctionnement libre de l'offre et de la demande. En conséquence, régularité et qualité de l'offre ne sont pas stimulées.

** Opportunités et mythes.*

L'opportunité d'accès à une main-d'oeuvre bon marché peut favoriser des installations, en particulier celles de chefs d'exploitation absentéistes.

Plus généralement, l'accès supposé "facile" ou "bon marché" aux facteurs de production (terre, travail, capital) permet d'espérer un niveau de rentabilité agricole que d'autres paramètres compromettaient (coûts de production élevés).

Un certain nombre d'opportunités ou de croyances concernant la rentabilité agricole favorisent la mise en place d'une agriculture irréaliste ("fertilité" du milieu, "facilités" d'obtention des facteurs de production, large croyance dans le progrès technique). Cette agriculture irréaliste vacille au premier obstacle.

4. LE DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE PROFESSIONNELLE EN GUYANE; RECOMMANDATIONS

La Guyane présente une diversité et une spécificité des milieux naturels et humains, sur lesquels il paraît nécessaire de s'appuyer pour promouvoir le développement, en particulier agricole.

Malgré les insuccès répétés du développement "d'en haut" et à tout prix d'un secteur créé de toutes pièces et supposé performant, ses principes ne sont pas réellement remis en cause. Il est urgent de promouvoir aussi l'agriculture en place, d'autant que l'installation est une opération coûteuse, longue et périlleuse.

L'équilibre et la reproductibilité biologiques et économiques des systèmes de production sont également indispensables pour pérenniser une activité agricole prospère.

Il semble enfin primordial qu'un coordinateur compétent bien identifié assure le suivi de toute opération et son ajustement.

BIBLIOGRAPHIE

- B. BARTHES, 1988.- Cartographie des sols et problèmes d'aménagement du périmètre Crique Couleuvre (Macouria) (PIAR). ORSTOM Cayenne, 21p.+ carte.
- B. BARTHES, 1988.- Cartographie des sols et problèmes d'aménagement du périmètre Crique Toussaint (Sinnamary) (PIAR). ORSTOM Cayenne, 29p.+ carte.
- B. BARTHES, 1989.- Possibilités d'extension du périmètre de Crique Toussaint (Sinnamary); étude agro-pédologique (PIAR). ORSTOM Cayenne, 14p.+ 6 fig.
- B. BARTHES, 1989.- Etude agropédologique sur une parcelle en manioc à Mana, Guyane (projet UTAP); rapport de terrain. ORSTOM Cayenne, 21p.+ carte.
- B. BARTHES, 1990.- Cartographie des sols, propriétés agronomiques et possibilités d'extension de Rocoucousud (Iracoubo) (PIAR). ORSTOM Cayenne, 22 p.+ cartes.
- B. BARTHES, 1990.- Cartographie des sols sur le périmètre de Saint-Jean (Saint-Laurent du Maroni) (PIAR). ORSTOM Cayenne, 15p.+ fig. et cartes.
- C. LE BERRE, 1988.- L'élevage bovin dans les petites exploitations de la piste de St-Elie (Sinnamary, Guyane). Aspects socio-économiques et agronomiques . ORSTOM Cayenne, 114 p.
- C. LE BERRE, 1989.- Organisation et fonctionnement du marché central de Cayenne. Synthèse . ORSTOM Cayenne, 77 p.
- C. LE BERRE, 1989.- Identification des contraintes socio-économiques à l'installation d'agriculteurs sur le périmètre de Crique Toussaint (Sinnamary) (PIAR). ORSTOM Cayenne, 24 p.
- C. LE BERRE, 1990. Identification des contraintes socio-économiques à l'installation d'agriculteurs sur le périmètre de Rocoucousud (Iracoubo) (PIAR). ORSTOM Cayenne, 35p.
- C. LE BERRE, 1990.- Les projets des agriculteurs sur le périmètre de St-Jean (St-Laurent du Maroni) (PIAR). ORSTOM, Cayenne, 18p.
- C. LE BERRE, B. BARTHES, 1988. Contribution à l'étude du pâturage sous ombrage en Guyane (piste de St-Elie, Sinnamary). Aspects agro-écologiques et économiques. ORSTOM Cayenne, 56p.